BRADERIE DE PLEURTUIT DU 19 SEPTEMBRE 2021

Chers parents,

Nous organisons notre traditionnelle braderie vide grenier dans le centre-ville de Pleurtuit le 19 septembre prochain, sous réserve de l'allègement du protocole sanitaire en vigueur.

Cette braderie est ouverte à tous, les emplacements sont vendus à titre exceptionnel au prix de 3€ le mètre linéaire (au lieu de 4,50€) pour les enfants des 2 écoles pleurtuisiennes ainsi que l'école Sainte Anne de La Richardais. Un minimum de 2 mètres linéaires est imposé. Un supplément de 0,5€ par mètre linéaire est demandé si vous souhaitez un emplacement avec véhicule.

Afin de nous permettre de gérer au mieux les emplacements, veuillez-vous inscrire dans les meilleurs délais. Nous vous remercions de nous retourner le bon ci-dessous, accompagné de votre règlement et des pièces demandées (encadré 4) selon votre situation (particulier ou professionnel). En cas d'annulation liée au contexte sanitaire, votre règlement vous sera remboursé.

L'APEL

inscription		Cadre réservé à l'organisation	1	N° emplaceme	nt
inscription	Pièce identité		Carte profes		Règlement
		RADERIE VIDE-GRENIER PLEU			BRE 2021
NOM-PRENOM E	XPOSANT				
NOM ENFANT SO	COLARISE				
Classe :	Ecole : 🗆 Sain	nt Pierre 🗆 Sainte Anne		Groupe Josep	h Launay
ADRESSE MAIL (obligatoire pour éc	hanger sur votre dossier)			
N° TEL					
2 -RESERVATI	ON : (merci de cocl	ner les cases vous concernant)			
Vous êtes :	RTICULIER (person	na nhysiqua)			
□ PR(OFESSIONNEL (person				
Vous réservez :	emplacement sans	váhiculo			
		véhicule véhicule simple (MINIMUM DE 5 METRE	ES REQUIS)		
□ Un	emplacement avec	camionnette ou véhicule + remorque (M	INIMUM DE 6 M	ETRES REQUIS)	l
Attention : si aud	rune indication n'es	t transmise sur le véhicule, un emplacem	ent sans véhicul	e sera attribué o	d'office.
		•			
3 -TARIFS:	z un emplacement	cane véhiculo .			
N	ombre de mètres li	néaires demandés : □ Particulier :	x 3 €/mètre	linéaire =	
– Vana má aamaa		□ Professionnel :	x 7 €/mètre	e linéaire =	
	z un emplacement ombre de mètres li	avec venicule : néaires demandés : □ Particulier :	x 3,5€/mèti	re linéaire =	
		\square Professionnel :	x 7,5€/mèt		
Vous réglez :	□ En espèces	□ Par chèque (à libelle	er au nom de l'A.	P.E.L. Ecole Sair	nt Pierre)
4- PIECES A JO					
□ Pour les partic	culiers : votre carte d'identi	□ Pour les profe sté valide + carte profession	ssionnels : nnelle de comme	ercant ambulan	F
+ attestation sur	l'honneur jointe re	mplie et signée (p.2) + attestation sur	l'honneur jointe		
+ règlement ci-jo	int signé (p.3)	+ règlement ci-jo	int signé (p.3)		
RAPPEL : Tant qu	e le dossier n'est p	as réputé complet, il ne peut se voir attrib	ouer un emplace	ment.	
Observations (p	référence pour l'e	mplacement, stands mitoyens,):			
Un moil de seufe	mation wave care	duogaé ai votus dogaicu est uémuté servelle	<u>.</u>		
		dressé si votre dossier est réputé comple ent ne sera transmise par nos services av		braderie.	
		ıvirus, votre règlement fera l'objet d'u			
Pour tous rens	eignements, vous p	ouvez nous contacter par mail ail.com	Da	te :	
<u>apel.ecole.</u> st.pi	erre.pleurtuit@gm	<u>ail.com</u>	1 2.		

En cas d'urgence, vous pouvez nous joindre au 07.82.19.82.92 (horaires de repas)

Dossier d'inscription à retourner à :

49 rue Saint Guillaume - 35730 PLEURTUIT

BRADERIE ECOLE SAINT PIERRE

Signature:

Organisateur: A.P.E.L ECOLE SAINT PIERRE / 49 Rue St Guillaume 35730 PLEURTUIT

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique (particulier)

Se déroulant le 19 septembre 2021, à PLEURTUIT

Je soussigné(e),						
Nom:						
Né(e) le						
Adresse:						
CPVille						
TélEmail :						
Titulaire de la pièce d' identité N°						
Délivrée le par par						
N° immatriculation de mon véhicule :						
Déclare sur l'honneur : - ne pas être commerçant (e) - ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) - participer au maximum à 2 manifestations de cette nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)						
Fait à le Signature :						
Organisateur: A.P.E.L ECOLE SAINT PIERRE / 49 Rue St Guillaume 35730 PLEURTUIT ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS Personne morale (professionnel) se déroulant le 19 septembre 2021 à PLEURTUIT						
e soussigné(e),						
Nom :PrénomPrénom Représentant la Société/Association (Raison sociale) :						
N° de registre du commerce/des métiers :						
dont le siège est (adresse):						
yant la fonction dedans la personne morale.						
Adresse du représentant :						
CP						
⁻ él						
Titulaire de la pièce d' identité N°						
Délivrée le par par						
N° immatriculation de mon véhicule :						
Déclare sur l'honneur: Etre soumis au régime de l' article L 310-2 du Code de commerce.						
Tenir un registre d' inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)						
ait à Signature :						

BRADERIE VIDE GRENIER de PLEURTUIT du 19/09/2021

REGLEMENT – CONDITIONS GENERALES

- 1) Cette manifestation est organisée par l'A.P.E.L. de l'Ecole Saint-Pierre de Pleurtuit.
- 2) Elle est ouverte à tous. Cependant, pour raison de sécurité, les organisateurs se réservent la possibilité de limiter le nombre d'exposants.
- 3) Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement, de la copie de la carte d'identité (particulier) ou de la carte professionnelle (commerçants/professionnels) et de l'attestation sur l'honneur ainsi que du présent règlement dûment signé seront prises en compte.
- 4) Le prix de l'emplacement est fixé à 3 euros le mètre linéaire pour un particulier et à 7 euros le mètre linéaire pour un professionnel. Un minimum de 2 mètres linéaires est imposé. Un minimum de 5 mètres est nécessaire pour un emplacement avec véhicule seul derrière et un minimum de 6 mètres pour un emplacement pour un véhicule avec remorque.

 Pour les emplacements avec véhicule un supplément de 0,5 € par mètre linéaire est demandé.
- 5) Les mineurs souhaitant acquérir un emplacement le feront par l'intermédiaire de leurs parents, qui en demeureront responsables.
- 6) Les objets exposés restent sous l'entière responsabilité des exposants. Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas de perte, casse ou vol.
- 7) Les emplacements non occupés à 8 heures le 19/09/2021 pourront être attribués à d'autres exposants. Les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnité.
- 8) Passé le 31 Août 2021, les demandes d'annulation ne donneront lieu à aucun remboursement.
- 9) L'accueil des exposants s'effectuera à partir de 5 heures 30.
- 10) L'accès aux véhicules ne sera autorisé que jusqu'à 9h et que pendant la période de décharge (parc de stationnement réservé aux exposants près de l'accueil).
- 11) Aucun véhicule ne pourra accéder à l'aire de déballage avant 17 heures pour raison de sécurité.
- 12) Des sacs poubelle seront mis à disposition pour le nettoyage des emplacements, qui devront être laissés propres.
- 13) Un contrôle pourra être effectué par les organisateurs en cours de journée.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser ou d'exclure tout exposant ne respectant pas ces règles, sans que celui-ci puisse réclamer une quelconque indemnisation ou prétendre au remboursement de sa réservation. Il en sera de même pour tout exposant pour lequel sa tenue, ses propos ou le contenu de son déballage ne conviendront pas.
- 15) Les exposants professionnels s'engagent à être en règle avec la législation en vigueur.
- 16) L'inscription vaut acceptation du présent règlement.
- 17) Le vendeur a obligation d'occuper l'emplacement qui lui a été attribué à l'exclusion de tout autre. A là réservation, l'exposant peut émettre un souhait concernant un emplacement particulier, les organisateurs s'efforceront d'y répondre au mieux, cependant pour des raisons organisationnelles cela ne sera pas toujours possible.
- 18) En cas d'intempéries, aucun remboursement ne pourra être effectué.
- 19) Il ne sera pas envoyé de numéro d'emplacement attribué. Celui-ci sera transmis le matin même de la Braderie
- 20) Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la braderie si le protocole sanitaire en vigueur ne permet pas d'organiser l'événement en toute sécurité pour les exposants, visiteurs et organisateurs. Dans ce cas uniquement, les organisateurs procéderont au remboursement des frais d'inscription.

Date :	Signature :	
Nom :		
Prénom :		